

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●



Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le 03.10.2024

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

LE CAHIER DU MNS

Piscine

AR POULL NEUIAL

Rue François LUZEL

22200 GUINGAMP

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

1 : Horaire de l'établissement

- 1.1 Les horaires
 - 1.1.1 Période scolaire
 - 1.1.2 Période extra scolaire
- 1.2 Le planning MNS
- 1.3 Organigramme

2 : Le personnel surveillant

- 2.1 Arrivée sur les bassins
- 2.2 protocole de sortie du Robot
- 2.3 le dispositif de surveillance

3 : La surveillance

- 3.1 Le protocole de surveillance
- 3. Les signes objectifs de la noyade
- 3.3 Les perturbateurs de la surveillance
- 3.4 Les angles morts
- 3.5 Plan de surveillance bassin sportif
- 3.6 Plan de surveillance bassin ludique
- 3.7 Rappel

4 : Les interdictions et L'attitude du personnel surveillant

- 4.1 Rappel du R.I
- 4.2 La posture
- 4.3 Le prêt de matériel

5 : Les situations de secourisme

- 5.1 Les différents cas

- 5.1 Les conduites à tenir
- 5.3 POSS DIGEST

6 : L'animation

- 6.1 Les groupes aquagym
- 6.2 L'ENE
- 6.3 L'ENA
- 6.4 Les stages vacances

7 : Traçabilité

- 7.1 Les fiches de contrôles préalables
- 7.2 La traçabilité des interventions
- 7.3 Le contrôle sanitaire

8 : Les attestations délivrées

- 8.1 Les diplômes et habilitations

9 : Les différents protocoles d'accueil

- 9.1 Natation scolaire
- 9.2 ENE
- 9.3 Stages vacances
- 9.4 Les groupes et les ALSH

10 : La fin de journée

- 10.1 La mise à l'eau du robot
- 10.2 La fermeture

1 - HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT-

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

Période scolaire	
Lundi	12h-13H30
Mardi	18h00-20H00
Mercredi	10H00 – 12h00* / 14h-19H00
Jeudi	12h00-13h30
Vendredi	12h00-13h30 / 16h00-19h00
Samedi	13h00-18h00
Dimanche	09h00-15h00
Jours fériés	<i>fermé</i>
*	<i>Bassin ludique uniquement</i>

Vacances scolaires	
Lundi	12h00-18h00
Mardi	13h00-20h00
Mercredi	10h00-12h00 / 13h00-18h00
Jeudi	12h00 - 18h00
Vendredi	12h00-18h00
Samedi	09h00-12h00 / 13h00-18h00
Dimanche	09h00-15h00
Jours fériés	<i>Fermé</i>

1.1.1 - OCCUPATION DE L'ETABLISSEMENT par catégorie d'usagers

COLLEGES

- Période scolaire -

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

PLANNIFICATION ANNUELLE AR POUILL-NEUIAL 2024-2025																		
Période scolaire																		
	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	Amplitude	Ouverture
LUN			SDIS	PRIMAIRES	COLLEGES Aqua Gym	PUBLIC	LYCEES	PRIMAIRES Aqua Gym		LYCEES Aqua Gym	ENE 4		ASSOCIATIONS ENA 1 Aqua Gym				13h00	
MAR	ASSOS		COLLEGES / LYCEES Aqua Gym			ASSOS Aqua Gym		PRIMAIRES Aqua Gym		LYCEES Aqua Gym	ENE 4		PUBLIC		ASSOCIATIONS		15h00	
MER			COLLEGES / LYCEES				ASSOCIATIONS	PUBLIC					ASSOCIATIONS Aqua Gym				13h00	
JEU			LYCEES	PRIMAIRES Sport Santé Sport Santé	COLLEGES Aqua Gym	PUBLIC	LYCEES	PRIMAIRES		LYCEES	ENE 4	ENA 2 Aqua Gym		ASSOCIATIONS			14h00	
VEN			EPIDE	PRIMAIRES Aqua Gym	COLLEGES Aqua Gym	PUBLIC	MDJ LYCEES	PRIMAIRES Aqua Gym		PUBLIC				ASSOCIATIONS Aqua Gym			13h00	
SAM			ASSOCIATIONS Aqua Gym Sport Santé			ENE 1	ENA 1	PUBLIC				ASSOCIATIONS					12h30	
DIM	ASSOS SDIS		PUBLIC							ASSOCIATIONS								12h00

1.1.2 - OCCUPATION DE L'ETABLISSEMENT par catégorie d'usagers

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

- Période Vacances scolaires –

	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	Amplitude Ouverture	
LUN		SDIS	CENTRES DE LOISIRS		ECOLE NAT	PUBLIC						ASSOCIATIONS				12h	
MAR			CENTRES DE LOISIRS		ECOLE NAT	ASSOS	PUBLIC						ASSOS			11h	
MER		ASSOCIATIONS		PUBLIC		ECOLE NAT	PUBLIC				ASSOCIATIONS					12h	
JEU			CENTRES DE LOISIRS		ECOLE NAT	PUBLIC					ASSOCIATIONS					11h	
VEN			CENTRE DE LOISIRS		ECOLE NAT	PUBLIC					ASSOCIATIONS					11h	
SAM				PUBLIC		ECOLE NAT	PUBLIC				ASSOCIATIONS					11h	
DIM	ASSOS	PUBLIC															8h
	SDIS																
Nbre H / Public	45h		16h		8h											TOTAL	77h

1.2 - Le Planning du MNS-

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

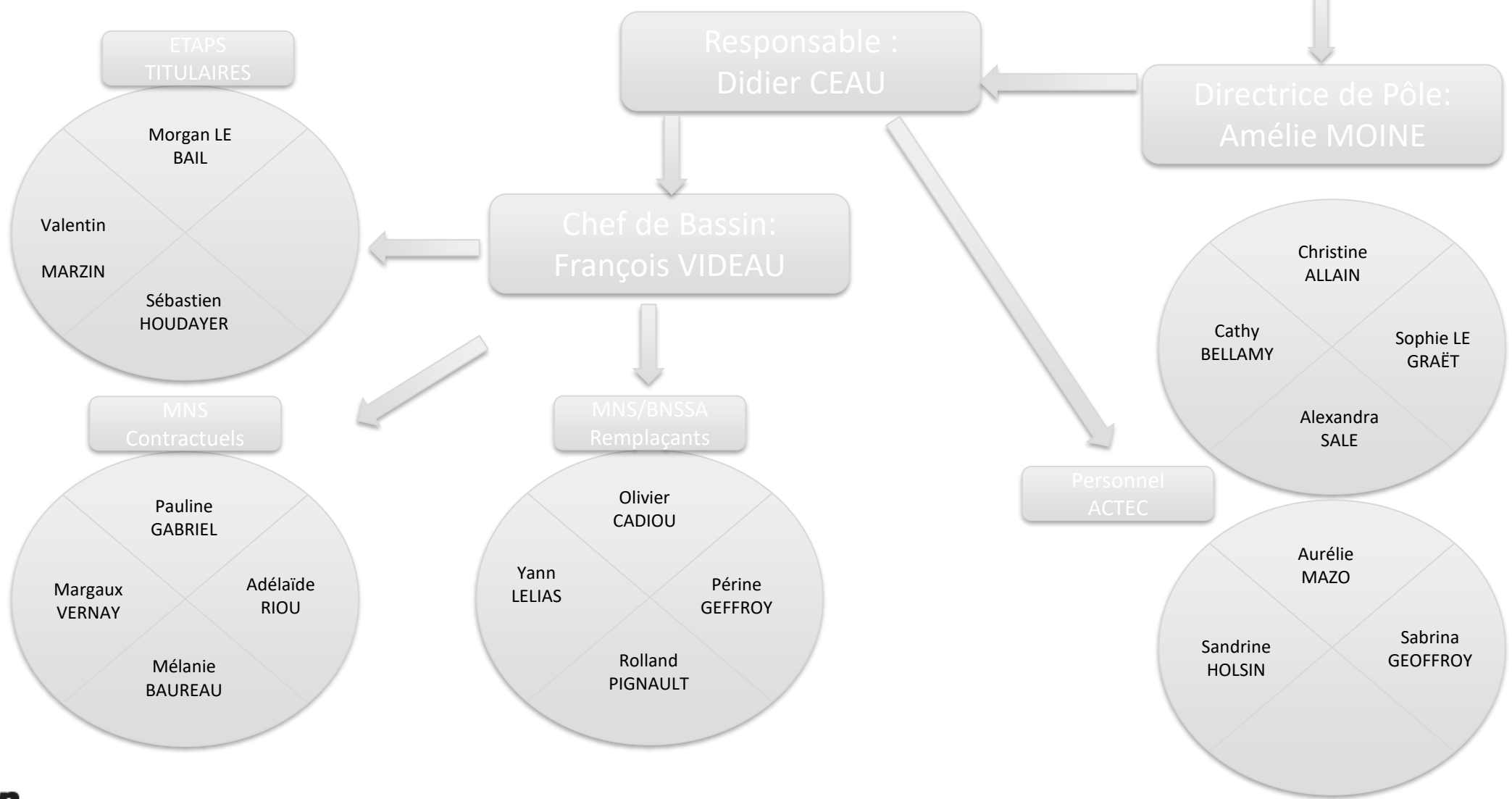
- Le Planning:
- Il est hebdomadaire
- Une ligne par MNS présent
- Une étoile pour désigner le chef d'agrée de la journée
- Les couleurs correspondent à un poste de travail précis
 - Scolaire
 - Aqua gym
 - Surveillance
 - Analyse
 - Prépa-péda
 - Prépa-physique
 - Administrati on
 - Autre...

		PLANNING SEMAINE TYPE 1																											
LUN	VALENTIN																				5,25								
	FRANCOIS																				7,50								
	ADELAIDE																				8,50								
	MORGAN																				9,50								
	PAULINE																				0,00								
	SEBASTIEN																				8,75								
	MARGAUX																				0,00								
MAR	VALENTIN																				9,00								
	FRANCOIS																				9,75								
	ADELAIDE																				7,75								
	MORGAN																				8,75								
	PAULINE																				9,50								
	SEBASTIEN																				7,50								
	MARGAUX																				0,00								
MER	VALENTIN																				8,75								
	FRANCOIS																				0,00								
	ADELAIDE																				0,00								
	MORGAN																				0,00								
	PAULINE																				7,00								
	SEBASTIEN																				9,00								
	MARGAUX																				0,00								
JEU	VALENTIN																				0,00								
	FRANCOIS																				9,75								
	ADELAIDE																				9,50								
	MORGAN																				7,00								
	PAULINE																				7,50								
	SEBASTIEN																				0,00								
	MARGAUX																				8,50								
VEN	VALENTIN																				9,25								
	FRANCOIS																				0,00								
	ADELAIDE																				0,00								
	MORGAN																				0,00								
	PAULINE																				8,25								
	SEBASTIEN																				8,50								
	MARGAUX MELANIE																				9,75								
SAM	VALENTIN																				9,50								
	FRANCOIS																				8,50								
	ADELAIDE																				0,00								
	MORGAN																				0,00								
	PAULINE																				0,00								
	SEBASTIEN																				0,00								
	MARGAUX BNSSA																				0,00								
DIM	VALENTIN																				3,25								
	FRANCOIS																				3,25								
	ADELAIDE																				0,00								
	MORGAN																				0,00								
	PAULINE																				0,00								
	SEBASTIEN																				0,00								
	MARGAUX																				0,00								
	MELANIE																				0,00								
	BNSSA																				3,25								
	BNSSA																				3,25								
PAUSE REPAS		PAUSE		REPOS HEBDO FIXE		ADMINISTRATIF		REUNION		REGIE		ANALYSES		SURV PUBLIC ALSH / GROUPES		SURV & PEDA SCOLAIRES		AQUAGYM		ECOLE NAT ENFANT		ECOLE NAT ADULTE		PREPA PEDA		PREPA PHYS		CONGES MALADIE RECUP	
CHEF D'AGRES SECOURS		Les temps de pauses matérialisés en gris sur le planning seront effectués au plus juste mais pourront être redéfinis à l'appréciation des MNS en fonction d'un éventuel imprévu.																											

1.3 – L’organigramme –

Direc
Adjoint
an Etienne
BREANT

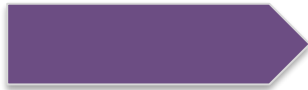
Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE



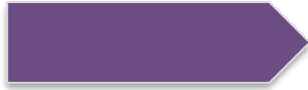
2.1 Arrivée sur les bassins

- Relever l'aspirateur robot nettoyage du fond du bassin (fiche suivante)
- Faire le tour des deux bassins pour un relevé oculaire rapide
- Vérification du sac de secourisme/validation sur la feuille de traçabilité
- Vérification des plannings du jour
- lecture de la main courante
- Essai transmission
- Port de vêtement de travail avec le logo obligatoire

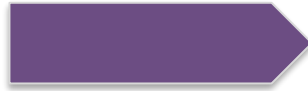
2.1 protocole de sortie de l'eau – Robot-



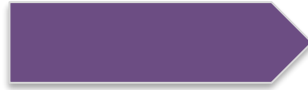
Ramener le robot jusqu'à l'endroit de la sortie d'eau en utilisant la télécommande



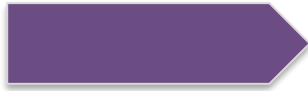
Présenter le robot devant la paroi poignée et drisse de sortie face à vous



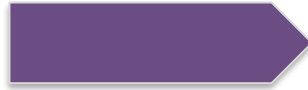
Quand le robot est au pied du mur appuyer sur le bouton STOP de la télécommande



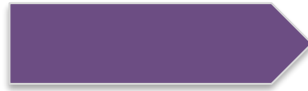
Saisir la drisse de sortie par le flotteur et tirer dessus pour hisser le robot hors de l'eau



Quand le robot est à fleur d'eau saisir la poignée et le charger sur le chariot de transport



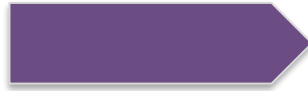
Sur le tableau de commande, basculer alors l'interrupteur 1/0 sur 0 et débrancher le cordon d'alimentation de la prise secteur



Débrancher le câble du robot pour éviter tout suintement d'eau vers la prise d'armoire ou infiltration d'eau suite à une éventuelle avarie sur le câble



Ranger le câble en l'enroulant sur l'enrouleur



Ranger le robot dans l'angle du bureau MNS (à nettoyer)

2.3 le dispositif de surveillance



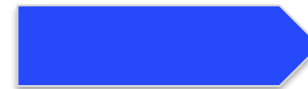
Au moins **1 MNS/BNSSA** par niveau



1 seul par niveau en ouverture le midi **période scolaire**



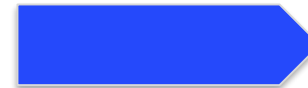
1 par niveau en **début ou fin de journée** et **pendant les pauses**



3 avec au moins **1 par niveau** lors d'affluence **moyenne à faible**



4 avec **2 par niveau** en affluence **forte** et sur les longues **plages d'ouverture**



Chaque MNS doit être équipé d'un moyen de communication



3.1 le protocole

- une surveillance constante, exclusive et mobile...
- Tout appareil électronique interdit (téléphone portable personnel, tablette...)
- une surveillance mobile et active : toutes les 10 minutes environ
- une rotation de postes (toutes les 30mn) et une pause régulière (10mn toutes les heures)
- une levée de doute obligatoire après une distraction et intrusion de tâches** (soins, renseignements, communication, rangement...)
- Une possibilité de communication constante avec le reste de l'équipe (Talkie)
- Surveillance à deux « côte à côte » **proscrite**
- Utilisation des «chaises MNS» obligatoire lors de séquences assises (notion de poste)
- Connaissance et Utilisation des «techniques de surveillance adaptées» et des signes distinctifs de la noyade.
- La désignation d'un chef d'agrée « secourisme » et intervention POSS chaque jour (voir planning)
- Pas de surveillance depuis l'infirmierie et/ou le local MNS

3. 2 les signes de reconnaissance de la noyade (définis par la norme AFNOR)

La reconnaissance des signes de la noyade :

1. La tête du baigneur en partie immergée
2. Les yeux vitreux
3. Tête renversée en arrière bouche ouverte
4. Hyperventilation ou halètement
5. Cheveux rabattus sur le front sans réaction
6. Yeux fermés trop longtemps
7. Position verticale agitant les bras sans s'aider des jambes
8. Une nage inefficace et saccadée
9. des tentatives pour se mettre sur le dos
10. semble vouloir gravir une échelle

3.3 Les perturbateurs de la surveillance

Intrusion des tâches :

- le conseil pédagogique
- Le passage de test
- La prévention des risques sur les plages
- Les soins
- Le rangement de matériel

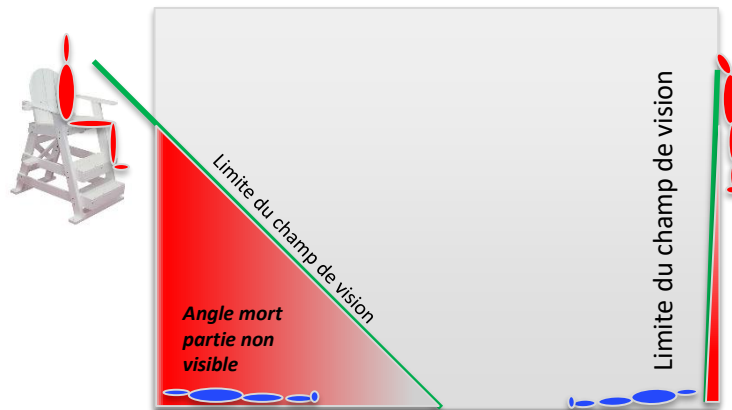
La distraction:

- Les discussions trop longues avec les autres membres du personnel (en direct ou par talkie)
- Les animations (aqua gym, cours...)
- Le téléphone **INTERDIT**
- Quitter son poste sans se faire remplacer (pour un motif futile)

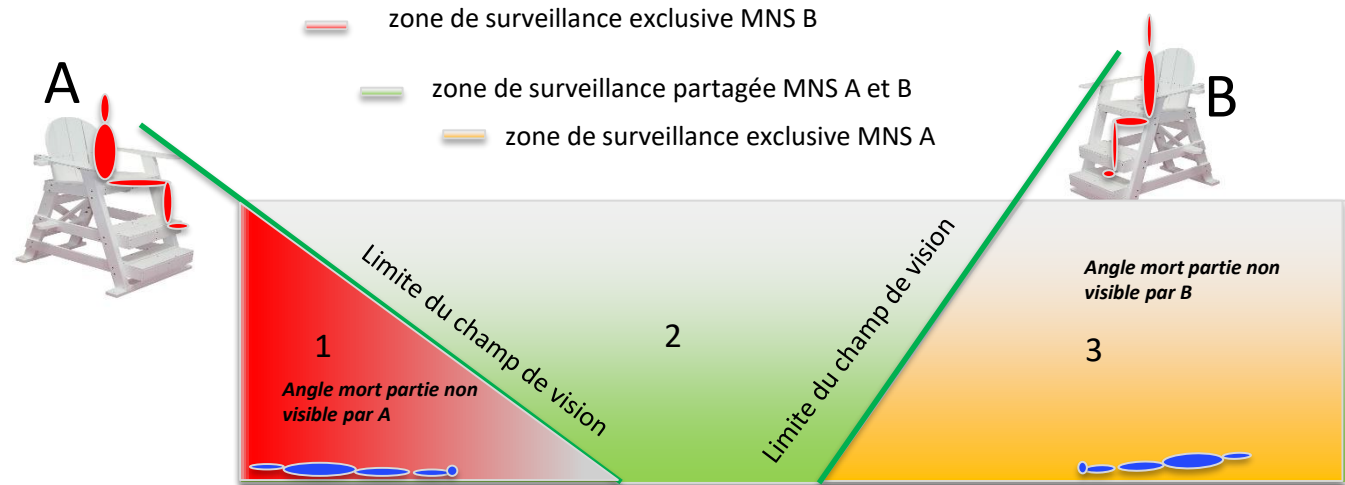
La Fatigue par l'absence de pause:

- Pas respecter les pauses obligatoires
- faire du sport pendant ses pauses
- rester actif au bord du bassin pendant les pauses (conseils, test...)
- Cumul d'heures trop important (imposé ou proposé)

3.4 les angles morts et leurs gestions



- Les angles morts constituent un obstacle à une surveillance uniforme et sécurisée de l'ensemble du bassin en poste fixe. Il est important de placer la chaise de manière à diminuer la zone d'angle mort et de rester vigilant en se gardant en mémoire les entrants dans cette zone...
- Une alternance entre le poste de surveillance et une surveillance mobile dans la zone de surveillance permet d'assurer une surveillance uniforme et sécurisée.
- La surveillance à deux permet de diminuer la mobilité du MNS en répartissant les zones de « pleine » surveillance sans angle mort.



Chaque MNS se doit, en pleine connaissance de cause et en s'appropriant les outils qui lui sont donnés, d'assurer une surveillance constante, exclusive et mobile, en tenant compte du nombre de surveillants, des angles morts et des aides à la surveillance (miroir).

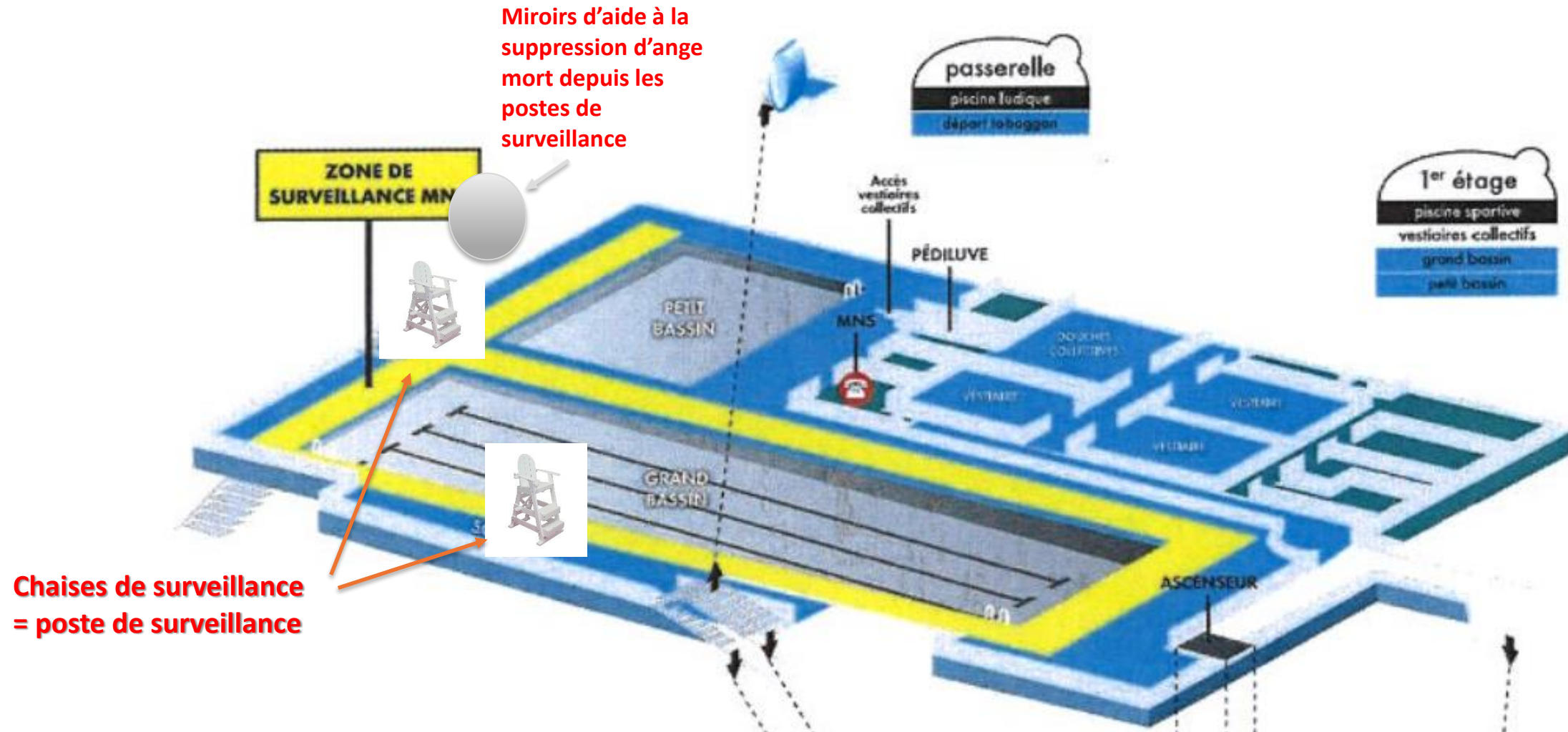
3.5 PLAN DE SURVEILLANCE ET ZONE DE SURVEILLANCE BASSIN SPORTIF

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE



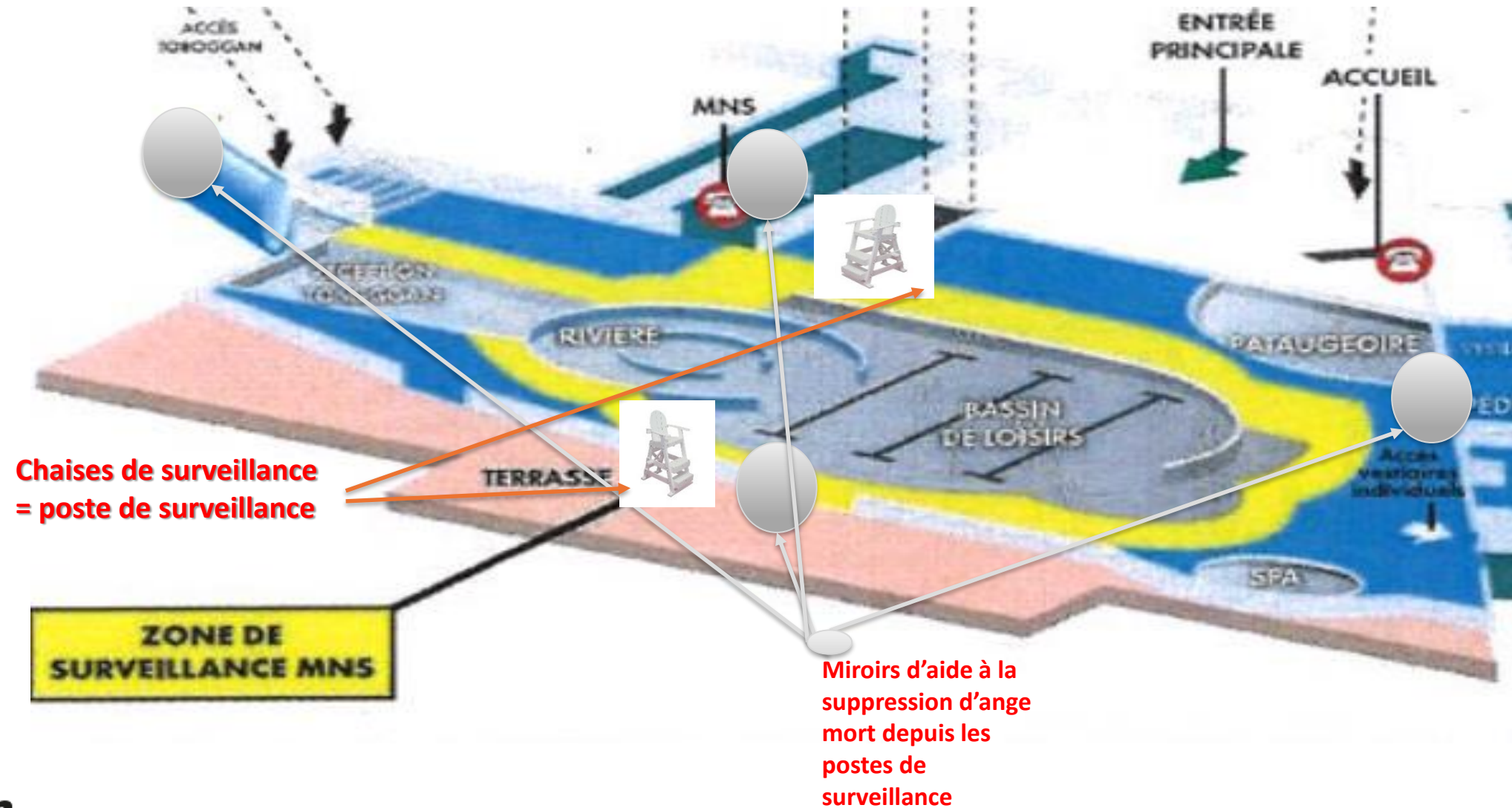
3.6 PLAN DE SURVEILLANCE ET ZONE DE SURVEILLANCE BASSIN LUDIQUE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE



3.7 RAPPEL important

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

Avant la surveillance



- Avoir une bonne connaissance et maîtriser le POSS
- Avoir acquis et entretenu des connaissances
- S'être entraîné avec des mises en situations, complexes et évaluées
- Vérifier le matériel avant de prendre son poste

Pendant la surveillance



- Evaluer les risques potentiels, les dangers...
- Savoir s'adapter à son environnement
- Valoriser les postes en hauteur et circulants tout en adoptant de véritables techniques de surveillance
 - balayage visuel de la zone toutes les 30 secondes...
 - comptage
 - Poste fixe
- Respecter les pauses
- Levée de doute systématique lors d'une rupture de la surveillance par un contrôle tout autour des bassins

Les interdits



Ne jamais laisser un bassin sans surveillance
Limiter les distractions et les intrusions de tâches
Ne pas se reposer sur les baigneurs ou sur les collègues pour détecter une anomalie.

4.1 Le Rappel du RI -

- Interdiction de courir
- Apnées libres interdites
- Port du bonnet de bain obligatoire
- Interdiction de circuler habillé sur le bassin
- Combinaison néoprène interdite
- Palmes tolérées dans les couloirs spécifiés, autorisation levée si trop de monde

4.2 – La posture -

- Jeux de ballon à la discrétion du MNS de surveillance...
- Pas de jeu de ballon au petit bain si présence d'enfant en bas âge
- Pas de surveillance depuis l'infirmierie
- Deux à quatre couloirs de nage matérialisés (lignes) à la discrétion du MNS de surveillance
- Utiliser lorsque nécessaire les panneaux d'annonce (couloirs réservés/nage à droite/nage avec palmes...)
- Attention à la dispersion due au bavardage avec le public
- Attitude courtoise et polie en TOUTE circonstance.
- Au toboggan : autorisation hors règlement intérieur à la discrétion du MNS et sous son entière responsabilité.

4.3 Le Prêt de Matériel-

- Planches et anneaux brassards ceintures à disposition lunettes bonnets à discrétion...
- Pas possible d'amener le matériel bassin du bas au bassin du haut
- Buts de water polo et ballon (bassin d'initiation) selon affluence
- Autorisation du matériel personnel à la discrétion du MNS
- Exceptionnellement des palmes
- Mannequin pour des préparations à un examen type SB ou BNSSA
- XXX
- XXX

5.1 – Les situations

4 SITUATIONS IDENTIFIEES : <i>SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ</i>			
GENERALITES DES PROCEDURES INCIDENT –ACCIDENT de 2 à 4 surveillants			
Situation 1	A 1 par niveau	SECOURS NON URGENT (Autre que bobologie)	EVACUATION BASSIN + Aide personnel accueil
Situation 2	A plus de 2 dans l'établissement		Maintien de la surveillance
GENERALITES DES PROCEDURES INCIDENT –ACCIDENT de 2 à 4 surveillants			
Situation 3	A 1 par niveau	POSS DECLENCHE	EVACUATION DES BASSINS + Aides Personnel accueil
Situation 4	A plus de 2 dans l'établissement		EVACUATION DES BASSINS

5.2 - Les conduites à tenir--

LES CONDUITES À TENIR				
La situation		LE(S) MNS	Le personnel Accueil	La direction/Chef de bassin
SECOURS NON URGENT	Situation 1	Reste en surveillance si ACTEC qualifié Sinon évacuation des bassins	1 ACTEC Vient en renfort pour effectuer les gestes si qualifié. Sinon aide à l'évacuation des bassins	Vient en renfort
	Situation 2	Un MNS effectue les gestes/ Le reste de l'équipe reste en surveillance ADAPTEE	1 ACTEC * Vient en renfort bassin si besoin	Vient en renfort
POSS DECLANCHE <i>Voir tableau complet page suivante</i>	Situation 3	EVACUATION DES BASSINS / 1 MNS EFFECTUE LES GESTES	1 ACTEC* vient en renfort bassin / Fermeture de la caisse	Vient en renfort
	Situation 4	EVACUATION DES BASSINS / 1 MNS EFFECTUE LES GESTES	1 ACTEC* vient en renfort bassin / Fermeture de la caisse	Vient en renfort

* ACTEC Personnel accueil / Technique

5.3 - POSS DIGEST – Les conduites à tenir-

SURVEILLANT	ACCUEIL	AGENT D'ENTRETIEN	TECHNICIEN	DIRECTION
<u>1 MNS au ludique + 1 sportif</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer ➤ Porter secours et faire le bilan ➤ informer son/ses collègues par talkie de la gravité accident <u>2 MNS-BNSSA au ludique + 1 au sportif</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer ➤ Déclencher alarme POSS Evacuer - Prendre le matériel ➤ Rejoindre collègue avec victime ➤ Alerter les secours ➤ Procéder gestes secours en équipe ➤ Attendre l'arrivée des secours <u>3 MNS/BNSSA (2 ludique 1 au sportif)</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer ➤ Evacuer totalement bassins ➤ Rejoindre collègues au ludique ou sportif après l'évacuation <u>4 MNS/BNSSA (2 ludique 2 au sportif)</u> Eteindre pompe-évacuer-fermer ➤ Evacuer totalement bassins ➤ Rejoindre collègues au ludique ou sportif après l'évacuation	▪ Fermer caisse ▪ extinction de l'alarme POSS ▪ message d'évacuation bassins français/anglais ▪ Garder les téléphones raccrochés ▪ ne répondre qu'aux appels des services de secours. ▪ rester à l'accueil ▪ interdire accès vestiaires pour les nouveaux usagers, ▪ gérer sortie des clients suite à l'évacuation, ▪ (si besoin) évacuer hall d'accueil ▪ mettre en place périmètre de sécurité ▪ Avertir par téléphone la Direction ou son représentant désigné ou le cadre d'astreinte si pas joignable	➤ Arrêter ses tâches ➤ Sécuriser sa zone de travail ➤ Fermer le local d'entretien à clef si nécessaire ➤ Aller au bassin : éteindre alarme POSS / couper animations (bouton d'arrêt urgence) si pas déjà fait ➤ Evacuer usagers ➤ Evacuation totale : plages-bassins-annexes-toboggan ➤ S'assurer que « ALERTE secours » par les MNS a été passée ➤ Prendre en charge l'accueil des secours DOIT SE METTRE A LA DISPOSITION DES MNS	○ Si présent : Arrêter ses tâches ○ Sécuriser sa zone de travail ○ Se rendre sur le bassin. ○ Aider hôtesse d'accueil (et/ou agent entretien) à évacuer bassins ○ se mettre à disposition des MNS	Si présente : ✓ Coordonne et supervise le déroulement du POSS ; ✓ si besoin, se met à disposition des MNS ✓ si besoin procède avec eux aux gestes de secours

6.1 Les groupes aquagym–

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Aqua douce	16h15-17h00	11h15-12h00			10h00-10h45	
Aqua modéré	15h00-15h45	16h30-17h15		11h15-12h00	11h15-12h00	
Aqua tonic	11h15-12h00	15h30-16h15			15h00-15h45	9h00-9h45
Aqua mix	19h00-19h45			18h00-18h45		
Aqua training		12h15-13h00			19h15-20h00	
Sport-santé Aquagym à l'unité*	16h15-17h00 (groupe aquadouce)	11h15-12h00 (groupe aquadouce)	18h00-18h45	09h00-09h45 (EPAHD) 10h00-10h45	10h00-10h45	10h00-10h45

Vacances Hiver – Printemps – Automne

Aquagym Grand Bain	18h – 18h45		18h – 18h45			
-----------------------	-------------	--	-------------	--	--	--

6.2 L'ENE

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Niveau 1	17h15-17h45	17h15-17h45		17h15-17h45		
Niveau 2	17h15-17h45	17h15-17h45		17h15-17h45		11h00-11h30 (multi-groupe)
Niveau 3	17h15-17h45	17h15-17h45		17h15-17h45		
Niveau 4	17h15-17h45	17h15-17h45		17h15-17h45		

6.3 L'ENA

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Aqua phobie	18h00-18h45					
Apprentissage				18h00-18h45		
renforcement				18h00-18h45		
Perfectionnement						12h00-12h45

- 6.4 Les stages natation vacances

A chaque vacances scolaires des stages de natation sont proposés.

- Stage de 5 cours de 45 mn
- Possibilité de s’inscrire pour les 2 semaines
- 1 groupe d’aisance aquatique (8); 2 selon la demande.

- Programme-						
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
GROUPE 1	11H10- 11h55	11H10- 11h55	12h10 – 12h55	11H10- 11h55	11H10- 11h55	rattrapage
GROUPE 2	11H10- 11h55	11H10- 11h55	12h10 – 12h55	11H10- 11h55	11H10- 11h55	rattrapage
GROUPE 3	11H10- 11h55	11H10- 11h55	12h10 – 12h55	11H10- 11h55	11H10- 11h55	rattrapage
AISANCE AQUATIQUE	11H10- 11h55	11H10- 11h55	12h10 – 12h55	11H10- 11h55	11H10- 11h55	rattrapage

7. LA TRACABILITE

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

- 7.1 fiches de contrôles préalables

					POINTAGE DES UTILISATEURS	PERIODE 3
					LUNDI	SEMAINE n° 04
						2023 - 2024
HEURE	ASSOS / COURS / ECOLES	NOM DU RESPONSABLE	EFFECTIF TOTAL	SIGNATURE	OBSERVATIONS	
8h00 - 9h00	SDIS GGP					
	GENDARMERIE					
9h00 - 9h 40	PABU CROISSANT					
9h40 - 10h20	PLOUAGAT					
10h20 - 11h00	LA CHESNAYE					
10h00 - 10h45	SPORT SANTE	ORANE				
11h00 - 11h50	Collège BOURBRIAC jusqu'au 22/01/24					
11h15 - 12h00	AQUA TONIQUE	MORGAN				
12h00 - 13h10	Ouverture Public Tout Bassins					
13h10 - 13h55	Lycée PAVIE					
14h00 - 14h40	LA CHESNAYE					
14h40 - 15h20	PEDERNEC					
15h20 - 16h00	LE MERZER					
15h00 - 15h45	AQUA MODEREE	MELANIE				
16h05 - 16h50	AQUA DOUCE	SEBASTIEN				
16h00 - 17h00	Lycée NOTRE DAME					
	ENE - NIVEAU 2	ORANE				
17h15 - 17h45	ENE - NIVEAU 3	MELANIE				
	ENE - NIVEAU 4	MORGAN				
18h00 - 18h45	AQUAPHOBIE	MORGAN				
19h00 - 19h45	AQUA MIX	FRANCOIS				
18h00 - 21h30	CNG					

• Chaque jour et par créneaux une fiche de pointage est renseignée. Elle se trouve dans le bureau infirmerie/MNS du bassin sportif

• Chaque jour Le MNS arrivant en premier et mandaté pour cette opération fait une vérification du matériel et le consigne sur le formulaire prévu à cet effet

FICHE DE CONTRÔLE MATERIEL							
SEMAINE N°	DU AU						
NIVEAU 0	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
Sac de secours							
Niveau bouteille O²							
Téléphone							
Pharmacie							
Perches							
Signature MNS/BNSSA							
NIVEAU 1	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
DSA Contrôle quotidien							
Sac de secours							
Niveau bouteille O²							
Téléphone							
Pharmacie							
Perches en place							
Signature MNS/BNSSA							
ROBOT N0	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
Mise en place							
Signature MNS							
Retrait							
Signature MNS							
ROBOT N1	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
Mise en place	CNG	CNG	SCG	CNG / SCG	CNG	CNG / SCG	SCG
Signature MNS							
Retrait		CNG					SCG
Signature MNS							
CONTRÔLE BLUPOOL (Etat de charge de la batterie)	MARDI soir			SAMEDI soir			
Signature MNS							
REMARQUES							

7 . LA TRACABILITE –

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

7.2 La traçabilité des interventions

Les fiches Bilans en cas de secours non urgent et de déclenchement POSS

FNMNS FICHE BILANS FNMNS

INTERVENTION

Date : Poste de secours / Placine de Tel :
Lieux d'intervention : Domicile Travail Lieu public Voie publique Accident route Sport Vestiaire Autres
Adresse : Code postal : Ville :
Heure présumée de l'accident : Heure de prise en charge de la victime :

VICTIME

Nom : Prénom : Âge : ans Genre :
Adresse :
Code postal : Ville :
Personne à prévenir :
Personne prévenue : OUI NON Tél : Médecin traitant :

PREMIER REGARD – OBSERVER (Environnement)

Nature de l'intervention :
Danger : NON OUI Si oui lequel :
Nb de victimes : Renforts : NON OUI Si oui lesquels ? :
Complément d'information :

DEUXIEME REGARD - RECHERCHER

Plainte principale de la victime :

OBSERVATION DE LA VICTIME

☐ Assise ☐ Debout
☐ Allongée (le dos ou le ventre)
☐ Raconter l'histoire sur elle-même

PRESENCE DE MENACES VITALES

☐ Hémorragie externe grave : OUI NON
☐ Obstruction des voies aériennes : OUI NON
☐ LVA, menaçante : OUI NON
☐ Absence de respiration ou respiration anormale : OUI NON

ACTIONS A ENTREPRENDRE

☐ P : Place
☐ B : Brûlure
☐ H : Hémorragie
☐ T : Traumatisme
☐ D : Douleur
☐ Dé : Déformation
☐ AS : Abs. Sensibilité
☐ AM : Abs. Motricité

Stabilisation du rachis

☐ OUI ☐ NON

Si détresse vitale Avertissement à :

TROISIEME REGARD - APPRECIER

1 - RESPIRATION

La victime parle facilement : OUI NON
Respire : OUI NON
Régulière : OUI NON
Qualité : Standardisée Sifflement Roufflement Gargouillement
Pauses respiratoires : OUI NON

2 - CIRCULATION

Pouls est facilement perceptible : OUI NON
Régulier : OUI NON
Amplitude/Force : OUI NON
Régulière : OUI NON
Au niveau : Poignet Côté Pi de l'aine
Pauses circulatoires : OUI NON

3 - NEUROLOGIQUE

La victime est : PCP PCP
Orientée : OUI NON
Membres supérieurs : OUI NON
Membres inférieurs : OUI NON
Sensibilité : OUI NON
Membres supérieurs : OUI NON
Membres inférieurs : OUI NON
Pupilles (P.E.R.L.) : OUI NON
Réponses à la lumière : OUI NON

QUATRIEME REGARD - MESURER

PLANTES EXPRIMEES

Provoqué par :
Qualité :
Région :
Sensibilité :
Temps :

ANTECEDENTS

Maladies/Maladies :
Hospitalisation :
Allergie :
Facteurs de risque :

Attaintes circonstancielles

Chute de m Incendie Noyade
Chute d'objets Vague Explosion
Surf / S.U.P. Kite-surf Jeux ballon
Bateau Plancher à voile / Cata

Mécanisme de l'accident : Histoire de la maladie :

EXAMINER (Recherche des lésions)

Indiquer par une croix le lieu du traumatisme

1 - RESPIRATION

Fièvre : min
SpO2 : %

2 - CIRCULATION

Fièvre : min
TRC : min
TA :
P : Pouls radial
P : Pouls carotidien
P : Pouls fémoral
ECC : OUI NON
T : Tension art. :
Au SAMU de :

3 - NEUROLOGIQUE

Évaluation de l'état de conscience

Score de l'AVC

GLYCEMIE

Taux : mg/dl

TEMPERATURE

T : °C

SURVEILLANCE

EVACUATION

Appel au SAMU à :
Destination :

Transport :

☐ VSAV ou ambulance privée
☐ VSAV + SMUR
☐ Moyens aériens

☐ Refus de transport/soin
☐ Laissez sur place
☐ So. dispensé par ses propres moyens à

Fin prise en charge par les secouristes :
Nom du responsable de l'intervention :
Signature :

Heure prise en charge par VSAV/AMBULANCE :
Indicatif ou Nom de la structure :
Signature :

Le cahier de BoBologie (coupures...)

DATE	HEURE	NOM	PRENOM	AGE	SYMPTOMES	DETAIL DES SOINS	EFFECTUES PAR	PREISE E
2/03/23	17h40	AINS BENO	Lion	9ans	wupre profonde ed gauche (Fi)	Désinfecter ++ avec compresse + bandage	Pauline / Christine	NON
3/03/23	10h30	SELLAIS	Louane	8ans	wupre profonde light de la main pile	Désinfecter + compresse + bandage	Morgaux	NON
11/02/23	19h05	Buisson	Lucas	12ans	wupre sous la gauche (profondeur)	Couverture + Désinfection + bandage	Sébastien	NON mo d'anger vers juguette et verbal
14/03/23	17h50	Carrière	Raphaël	7ans	wupre de pied dans la mer / épave	mouchage + couverture + bandage	Sébastien	RAS
16/03/23	17h40	Le Gars	Lola	9ans	wupre de la cuisse droite / blessure ouverte non couverte	Désinfection ++ avec compresse + pansement + bandage	Christelle ST	NON
17/03/23	17h50	CEWER	Océane	12ans	wupre de la cuisse gauche / blessure ouverte non couverte	Désinfection ++ avec compresse + pansement + bandage	François Christelle ST	NON
27/03/23	10h30	HAMON	RAOUL	Anno.	wupre de la cuisse gauche / blessure ouverte non couverte	pansement	Sébastien	NON Pierres
04/05/23	13h50	POULAIN	Lina	05/06	wupre de la cuisse gauche / blessure ouverte non couverte	Désinfection + nettoyage autour de la plaie + pansement + bandage + pansement	François	NON Avec du verbal pour ranger
26/05/23	12h00	ETHEM	PASCANTHOEN	11	wupre de la cuisse gauche / blessure ouverte non couverte	Désinfection + pansement	Océane / Lina	NON
08/06/2023	17h40	AMBOISE	Hautville	12ans	wupre de la cuisse gauche / blessure ouverte non couverte	Savoir désinfecter	Morgaux	NON

Ces registres se trouvent dans le local MNS pour le bassin sportif –niveau 1- et sur le muret derrière la chaise MNS pour le bassin ludique -niveau 0-

7.3 Le carnet sanitaire



L'analyse de l'eau en chlore libre, actif et combiné est obligatoire chaque jour.
Il est réalisé par notre prestataire de service le matin et par nos équipes l'après midi. Soit Un personnel ACTEC, soit un MNS (voir planning).
Les résultats sont à consigner dans le carnet sanitaire.

Date : le 3 octobre 2019 311

1	Référence du Bassin								
2	Point de Prélèvement	PB GB	Jude Jabo pabo Spa						
3	Heure de Prélèvement	7h00	8h45						
4	Transparence								
5	Température de l'eau								
6	Température de l'air								
7	pH		7,45	7,25	7,30	7,25	7,21	7,17	
8	Chlore ou brome	Libre DPD 1	mg/l	1,42	1,38	1,58	1,32	1,51	2,46
9		+ DPD 2	mg/l						
10		Total + DPD 3	mg/l	1,68	1,87	1,97	1,83	1,84	2,34
11		monochloramine	mg/l						
12		di & trichloramine	mg/l						
13	Chlore ou brome	Combiné	mg/l	0,26	0,49	0,39	0,51	0,33	0,28
14		stabilisant	mg/l						
15		Libre Actif	mg/l	0,86	0,95	0,91	0,70	0,83	1,06
16	Débit de désinfectant								
17	Débit de réactif								
18	Débit de recyclage		Husclor S						
19									
20	Référence du Bassin								
21	Point de Prélèvement	PB GB	Jude Jabo pabo SPA						
22	Heure de Prélèvement	14h00							
23	Transparence								
24	Température de l'eau								
25	Température de l'air								
26	pH		7,50	7,11	7,12	7,04	7,18	7,51	
27	Chlore ou brome	Libre DPD 1	mg/l	1,31	1,30	1,61	1,65	1,57	1,66
28		+ DPD 2	mg/l						
29		Total + DPD 3	mg/l	1,68	1,67	1,86	1,83	1,91	1,94
30		monochloramine	mg/l						
31		di & trichloramine	mg/l						
32	Chlore ou brome	Combiné	mg/l	0,37	0,37	0,25	0,38	0,34	0,28
33		stabilisant	mg/l						
34		Libre Actif	mg/l	0,59	0,58	1,08	1,03	1,00	0,77
35	Débit de désinfectant								
36	Débit de réactif								
37	Débit de recyclage		Husclor H						
38									
39	Appoints		relevés journaliers des compteurs				Autres analyses		
40			eau neuve	Bassin n°	Bassin n°		Bassin n°	Bassin n°	
41	Heure						TH	TH	
42	Report de la veille	m³							
43	Relevé de la journée	m³					TAC	TAC	
44	Total de la journée	m³							
45	Nombre total de baigneurs		Scolaire	Public			Responsable de l'établissement	Date	
			Club	Total			Signature	310	
46	Interventions techniques, incidents et observations :								

8 – LES ATTESTATIONS DELIVREES–

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR LES MNS ET L'AGRÉMENT ECOLES PRIVEES. CES DIPLÔMES SONT REMPLIS A L'ACCUEIL POUR LE PERSONNEL
ACCUEIL EN COMMUNICATION AVEC LE MNS

PASS NAUTIQUE
Requis en ALSH & séjour de vacances

Je soussigné.e
à la piscine N° de diplôme délivré le

Certifie que :

Né.e le : Pièce d'identité présentée ☐

a validé avec succès le pass nautique comprenant :

- Un saut dans l'eau,
- Une flottaison sur le dos pendant 5"
- Une sustentation verticale pendant 5"
- Nager sur le ventre pendant 30 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou objet flottant.

Test réalisé :

☐ Sans matériel de flottaison ☐ Avec matériel de flottaison *

*out pour : le canyoning, la nage en eau vive, surf, canoë et activités de navigation associées

à le Signature :

Piscine Ar Poull-Neuial
Rue François Luzel
22 200 Guingamp
02 96 13 50 00
piscine.guingamp@guingamp-paimpol.bzh

Piscine Islandia
Rue Gardenn Toul Ar Werzhid
22 500 Paimpol
02 96 20 54 57
piscine.paimpol@guingamp-paimpol.bzh

DE L'ARMOR
À L'ARGOAT

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné.e
à la piscine N° de diplôme délivré le

Certifie que :

Né.e le : Pièce d'identité présentée ☐

à validé avec succès l'épreuve de :

Chrono réalisé (facultatif) :

Épreuve réalisée :

☐ Départ dans l'eau ☐ Départ sauté ☐ Départ plongé

à le Signature :

Piscine Ar Poull-Neuial
Rue François Luzel
22 200 Guingamp
02 96 13 50 00
piscine.guingamp@guingamp-paimpol.bzh

Piscine Islandia
Rue Gardenn Toul Ar Werzhid
22 500 Paimpol
02 96 20 54 57
piscine.paimpol@guingamp-paimpol.bzh

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

- Le pass Nautique et l'attestation de natation sont remplis à l'accueil et remis au candidat à sa sortie.
- Le test se déroule pendant le temps public, en neutralisant un couloir de nage.
- Il s'effectue en début ou en fin d'ouverture au public.

NATATION A L'ECOLE
Attestation de passage du test d'aptitude
(test destiné aux intervenants bénévoles)

Piscine de : Date :

Informations relatives à la personne qui a passé le test :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

☐ a validé le test d'aptitude*.
☐ n'a pas validé le test d'aptitude*.

Nom et Signature du responsable du test :

***Test d'aptitude :** sauter ou plonger en grande profondeur. Enchaîner 25 m sans reprise d'appui. Puis aller chercher un objet immergé (profondeur : 1,50 m minimum).

Important :
En cas de validation du test, la personne bénévole pourra prétendre à l'agrément piscine, délivré par le chef d'établissement de l'école. Pour ce faire, la personne bénévole remettra au chef d'établissement une copie du présent document (lui permettant d'attester de la validation du test). Dès lors, ce dernier pourra lui délivrer l'agrément piscine. L'agrément piscine permet à la personne bénévole d'intervenir auprès des élèves, dans le cadre de la circulaire Natation n° 2017-127 du 22-08-2017. Il (l'intervenant bénévole agréé non qualifié) peut, selon le cas :

- assister l'enseignant dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves ;
- prendre en charge un groupe d'élèves que l'enseignant lui confie. Dans ce cas, il assure la surveillance du groupe et remplit une mission d'animation d'activités (parcours, ateliers, jeux guidés ...) selon les modalités fixées par l'enseignant.

• L'agrément piscine, délivré par le chef d'établissement, est à renouveler chaque année.
• Le test d'aptitude, lui, n'est à valider qu'une fois.

Cette Attestation de passage du test d'aptitude doit être conservée par la personne qui a passé le test (justificatif de validation du test d'aptitude).

Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Côtes d'Armor (DDEC 22)
Tél : 02 96 68 32 68 - Fax : 02 96 33 61 66 - courriel : ddec22@enseignement-catholique.bzh

- L'agrément d'accompagnement des parents à la natation scolaires des établissements de l'enseignement est délivré par le MNS
- Le test se déroule pendant le temps public, en neutralisant un couloir de nage.
- Il s'effectue en début ou en fin d'ouverture au public.

9.1 Protocole d'accueil natation scolaire

Les MNS sont des assistants du professeur des écoles.

Réunion tripartite de validation du projet pédagogique par classe (en soirée en début de cycle)- équipe MNS + Professeur des écoles + CPC-

Début d'un cycle de 5 semaines; 2 leçons hebdomadaires;

Première séance test, constitution de 3 (ou 4) groupes (2 MNS; 1 professeur par classe)

5^{ème} séance parcours aménagé

9^{ème} séance passage du « PASS NAUTIQUE » pour les cycle 2.

10^{ème} séance parcours aménagé

Semaine de transition fin de cycle=semaine rattrapage de cours manqués

- Formulaire de prise en charge de groupe NATATION SCOLAIRE

9 - LES DIFFERENTS PROTOCOLES D'ACCUEIL-

Envoyé en préfecture le 30/09/2024
Reçu en préfecture le 30/09/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20240924-DEL2024_09_210-DE

9.2 Protocole d'accueil Ecole de natation

- 130 places par trimestre
- Répartis en 4 niveaux
- 10 séances de 30 mn
- Passage d'une diplôme en fin de cycle

ORQUE

- ☐ Je plonge du saut, réalise une courbe sans aide et remonte vers la surface.
- ☐ Je réalise une respiration en crawl.
- ☐ Je nage 25 m en crawl en deux croisés.
- ☐ J'aborde le bassin et / ou le Pavillon.

Le nom du Maître Nageur

CREVETTE

- ☐ Je recherche un objet en m'immergeant complètement dans le petit bain.
- ☐ Je fais l'abdo et / ou la Blanche sur le ventre pendant quelques secondes.
- ☐ Je saute dans le petit bain sans aide avec le petit bain.

Le nom du Maître Nageur

DAUPHIN

- ☐ Je nage de front du 25 au 50 m (ou plus) et remonte passivement.
- ☐ Je réalise le frontale avant et arrière.
- ☐ Je me déplace en crawl et dois croquer sur 25 m à 50 m.
- ☐ J'aborde le pavillon.

Le nom du Maître Nageur

POISSON CLOWN

- ☐ Je saute dans le grand bain sans aide ou avec le petit bain.
- ☐ Je réalise complètement 50 s.
- ☐ Je saute sur le ventre et sur le dos à 5 s.
- ☐ Je me déplace sur le ventre, sans aide, sans aide, sans aide.

Le nom du Maître Nageur

ESPADON

- ☐ Je change de bord et j'utilise la position.
- ☐ Je nage sur le dos en crawl et dois croquer sur 25 m.
- ☐ Je nage sans l'aide (profondeur minimum 50 cm) sur 2 m à 5 m au moins.

Le nom du Maître Nageur

9.3 Protocole d'accueil Stage Vacances

- Stage d'une semaine; 5 leçons de 45 mn
- Répartis en 2 ou 3 niveaux
- 1 ou 2 groupes aisance aquatique
- Passage du PASS nautique.

L'accueil des groupes ALSH est soumis à un protocole strict, accompagné d'un formulaire obligatoire de prise en charge rempli par le centre de loisir et remis au MNS. Il fait l'objet d'un règlement spécifique



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

10.1 La mise à l'eau du Robot : Les MNS mettent le robot lorsqu'il n'y a pas d'associations en soirée.

- Vérifier la mise en place du filtre (petite languette blanche)
- Clips noir en place (fermeture du capot bleu)
- Dérouler le câble sur les plages dans l'eau en évitant les boucles
- Plonger le robot dans l'eau
- Laisser l'air s'évacuer et positionner le robot perpendiculairement aux parois
- Brancher le chariot du robot sur une prise secteur/relier le câble flottant au chariot
- Mettre en fonctionnement (interrupteur 1/0 sur 1)
- Appuyer sur le bouton START NIGHT de la télécommande

10.2 Protocole de fermeture de l'établissement

- ➔ Evacuation des bassins 20 minutes avant la fermeture de l'établissement
- ➔ Fermeture des volets roulants « pédiluves » d'accès aux vestiaires. Au bassin ludique attendre le signal du bassin sportif; vérification des issues de secours bassins
- ➔ Fermeture de la grille « séparation » ludique et sportif.
- ➔ Mise à l'eau du robot de nettoyage bassin (voir protocole)
- ➔ Reporter sur la fiche pointage des utilisateurs le chiffre de la fréquentation du jour
- ➔ Dé-badger l'ouverture de la porte bassin sportif par un double passage du badge devant boîtier.
- ➔ Attendre le départ du dernier visiteur avant de quitter l'établissement
- ➔ Programmer l'alarme, dé-badger la porte d'accès de l'accueil par un double passage du badge devant le boîtier